

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 19 Juillet 2010

L'an deux mille dix et le dix neuf juillet à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 09 juillet 2010

Nombres de membres du Conseil municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11 votants : 15

Présents : M.MAURIN - CHAUSSIGNAND - TESTON – VERNET – CORNET – CROZIER – VOLLE – BEUGNET – JOLLIVET - BOUAZZA – DELAUZUN

**Excusés : Mme SALA a donné procuration à Mme BEUGNET
M. FIALON a donné procuration à Mme CROZIER
M. HILAIRE a donné procuration à Mr VOLLE
M. AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND**

Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND a été élu secrétaire.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ATOUT JEUNE.

Mr Jean-Luc Chaussignand, premier adjoint, présente au Conseil Municipal une demande de subvention formulée par Mlle Enola BAILLY pour pouvoir participer au projet « Le train de la liberté » organisé par l'association ATOUT JEUNE. Ce voyage s'inscrit dans la découverte par le jeune participant à la citoyenneté et le devoir de mémoire.

La subvention sollicitée s'élève à 80 € 00.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- Décide d'attribuer à l'association ATOUT JEUNE une subvention exceptionnelle d'un montant de 80 € pour la participation de l'élève Enola BAILLY au projet « Le train de la liberté »,

- Précise que cette subvention sera imputée sur le c/65748 sur la réserve de subvention à voter,
- Charge son maire de réaliser toutes les démarches nécessaires pour l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 19 juillet 2010.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 20 juillet 2010
LE MAIRE.
Pierre MAURIN